

« *ET DERRIERE MA PEAU JE ME TIENDRAI DEBOUT* »

Sur Job XIX, 23-27

(23) Qui donnera donc que soient écrits mes dires !

Qui donnera que sur l'airain ils soient gravés,

(24) Qu'avec un burin de fer et de plomb

Pour toujours sur le roc ils soient sculptés !

(25) Moi, je sais mon défenseur vivant

Et, le dernier, sur la poussière il se lèvera

(26) Et derrière ma peau je me tiendrai debout,

Et de ma chair je regarderai Eloah,

(27) Lui que, moi, je regarderai, moi,

Et que mes yeux verront, et pas un étranger :

Mes reins s'épuisent dans mon sein !

I

Qui donnera... ! Accordons qu'il s'agisse d'un procédé stylistique. Il reste que l'on profère, et par deux fois, une interrogation, voire une exclamation. De plus, il s'agit d'un don à venir. Une incertitude demeure donc sur sa réalisation. L'interrogation exclamative peut s'entendre comme un appel adressé. Mais à qui ? Est-elle dirigée vers celui qui parle, comme s'il tenait à se rappeler à lui-même la gravité de la situation, ou vers celui qui écoute ? Mais qui donc écoute ? Un autre que lui-même mais qui lui ressemble ? Ou un autre, absolument autre ?

Cet appel porte sur les *dirés* mêmes du locuteur et, plus précisément encore, celui qui l'adresse exige que ces *dirés* ne périssent pas, qu'ils survivent à leur énonciation parlée. C'est leur statut dans l'ordre de la communication qui est en cause : on souhaite qu'ils passent de l'oral à l'écrit. Ainsi les *dirés*, sans qu'ils cessent jamais d'être les vecteurs d'une

communication, tendront-ils à s'imprimer toujours plus sur une matière elle-même toujours plus résistante, plus naturelle, *airain*, d'abord, puis *roc* : *Que sur l'airain ils soient gravés, / Qu'avec un burin de fer et de plomb / Pour toujours sur le roc ils soient sculptés.*

Quant au motif profond de cette transformation souhaitée, il semble bien ce soit à la fois la recherche et l'affirmation d'une durée qui ne passe pas. En effet, des *pires*, s'ils sont seulement parlés, quelle que soit la gravité de leur contenu, de leur signification, ne sont pas *pour toujours*. Il faudrait donc qu'ils parviennent à un état qui les fasse échapper aux injures du temps. Bref, et le fait est digne d'attention, alors qu'on ne connaît pas encore le thème de ces *pires*, ce qui est souhaité, c'est leur perpétuité, ce qui les fera sortir du temps et de la caducité propre à la parole.

Pourquoi en est-il ainsi ?

II

Il y a une rencontre entre le vœu de pérennité qui vient d'être formulé au sujet du statut matériel et physique des *pires* et, d'autre part, l'expérience intime que fait le locuteur. En effet, d'une certaine façon, cette expérience l'extrait lui-même de toute caducité alors même qu'elle ne le dispense pourtant pas d'exister dans le temps. Ainsi, les ravages que celui-ci produit ne lui sont-ils pas épargnés : il en pâtit. Mais, comme quelqu'un qui appartient à un ordre qui n'a pas encore manifesté sa puissance propre, il s'attend à avoir un avenir, il use du futur pour dire ce qu'il en sera de lui-même : *...je me tiendrai debout...je regarderai...je regarderai, moi...mes yeux verront...*

On peut estimer qu'un conflit se poursuit et que, de ce fait, le temps règne en maître et produit la ruine de tout ce qui surgit. Mais, dans cette succession des heures et des jours, sans la suspendre, quelqu'un cependant y échappe, celui que le locuteur désigne comme son *défenseur* : *Moi, je sais mon défenseur vivant*. Ainsi, du fait de l'assistance que celui-ci lui prodigue, dans cette vie qu'ils ont en commun - car tous les deux « vivent » - peut-il s'estimer à l'abri des effets définitivement destructeurs du temps.

Tout se joue donc dans la relation qui existe entre le savoir du locuteur et, d'autre part, l'objet de ce savoir. Or, cet objet, on vient de le désigner, n'est rien d'autre que la condition, à tout moment intacte, de celui qu'il nomme son *défenseur* : celui-ci est *vivant*. Sans doute ce *défenseur* lutte-t-il ou, du moins se dépense-t-il en des gestes de protection, comme le laisse supposer le nom qui le désigne, mais il ne succombe pas : tout *vivant* qu'il soit, il ne meurt pas. Ou, s'il meurt, la mort n'est pas pour lui un état qui le retiendra définitivement : il ne serait que passé par elle. Surtout, l'intégrité de vie qui en résulte pour lui est participée, au moins sous la forme d'un certain savoir, par le locuteur, puisque celui-ci dit de lui-même : *Moi, je sais ...* Ainsi en lui un savoir actuel coïncide-t-il avec la vie, elle aussi actuelle, de son *défenseur*. Aussi bien peut-on soutenir que ce combat du *défenseur* pour la vie et son savoir

par le locuteur se tiennent, ne font qu'un, d'une certaine façon, et constituent ainsi la spécificité de l'expérience de celui qui parle ici.

On pressent déjà pourquoi le locuteur souhaitait ne pas abandonner ses *pires* à la fragilité propre à tout ce qui est seulement dit et qui disparaît en s'effaçant si aisément. En vérité, si l'écrit est souhaité, c'est parce que, dans l'univers des choses, il imite en quelque manière et rend comme sensible l'expérience de durer qui est celle du *défenseur*.

Allons plus loin. *Le je sais...* n'a ici rien de commun avec une connaissance théorique. Le savoir, ici, est un événement qui affecte celui qui sait plus profondément que dans son propre état de *vivant*, au sens biologique de ce terme : il l'atteint jusque dans son existence même. Par-delà la distinction de l'objectif et du subjectif, ce savoir appartient donc réellement à celui qui sait. Si ce dernier cependant en traite comme d'un spectacle qu'on pourrait voir, auquel on pourrait assister, il ne méconnaît pas pour autant que ce savoir ne porte pas sur un objet qui serait en face de lui : il est plutôt en lui, intégré à lui, l'événement d'un tel savoir est fait de lui-même et, redisons-le, de son existence, pas seulement de sa vie. Et l'existence, ainsi distinguée de la vie, n'est pas une abstraction. En effet, parce qu'il existe, le locuteur peut s'impliquer dans une histoire qui est à la fois celle d'un autre que lui-même, celle de son *défenseur*, et aussi la sienne propre. Il déclare, en effet : *Moi, je sais mon défenseur vivant / Et, le dernier, sur la poussière il se lèvera...*

*Le dernier...*dit-il. Comment, en effet, échapper à une représentation du temps comme d'une ligne qui a commencé et qui donc finira ? Mais celui qui est *dernier* à se lever n'occupe ce rang ultime que parce qu'il a été déjà constamment présent à l'existence du locuteur aussi longtemps que celui-ci était lui-même *vivant*. Mais il était alors comme invisible, on pouvait croire qu'il était effacé par le temps qui passait. En tout cas, nous autres lecteurs, c'est à l'existence de celui qui parle que nous sommes renvoyés et à l'expérience qu'il y fait d'une vie qui demeure, celle de son *défenseur*, et dont il nous informe en disant : *Je sais mon défenseur vivant...*

Ce savoir, certes, peut sembler bien étrange, puisqu'il ne porte pas seulement sur le moment présent mais qu'il enveloppe en lui l'avenir. En effet, ainsi qu'on l'a observé déjà, les verbes qui suivent développent comme autant de faits futurs le contenu de ce savoir : *il se lèvera...je me tiendrai debout...je regarderai...je regarderai...mes yeux verront...*

Quoi qu'il en soit, revenons-y, ce savoir a pour objet l'association actuelle et future du locuteur et de celui qu'il nomme son *défenseur*. Or cette association peut surprendre. En effet, si le *défenseur* est déclaré *vivant* et, de ce fait, apparaît comme contemporain du locuteur qui, lui aussi, est en vie, en revanche, on est embarrassé pour décider ce qu'il en est de leur relation dans l'avenir. Or, il semble que leur association, sans avoir jamais cessé, passera par une péripétie décisive. Celle-ci n'est pas expressément nommée mais on soupçonne qu'elle se produira dans le futur quand on lit : *dernier, sur la poussière il se lèvera.*

Mais si l'on affirme que le *défenseur se lèvera*, doit-on penser qu'il s'était couché ? Bien plus : il semble qu'il n'ait pas été seul à s'être couché. En effet, son lever, lisons-nous, viendrait comme le lever du *dernier*. Faut-il entendre qu'il se produira après le coucher et le lever de beaucoup d'autres que lui ? En tout cas, il semble que ce lever aura été précédé - pour lui ou seulement pour tous les autres que lui ? - par un passage à l'état de *poussière*.

Certes, on ne peut faire ici que des conjectures au sujet de cette *poussière*. Reconnaissons cependant qu'il est bien difficile de ne pas entendre la présence d'un tel mot comme une allusion à la mort, dont il signale l'un des effets : la réduction à l'état pulvérulent, la désorganisation, littéralement, la fin de l'organique, du vivant. Mais, insistons sur ce point, en dépit de la déclaration portant sur la vie présente du *défenseur*, rien n'indique expressément que lui, du moins, n'aurait pas connu la mort, au moins comme un passage, comme un état transitoire dont il se serait relevé.

En tout cas, le locuteur, quant à lui, sera resté ou redevenu *vivant* : quoi qu'il endure et subisse, il existe. C'est ce que l'on peut inférer de ce qu'il dit : *Et derrière ma peau je me tiendrai debout, et de ma chair...* A-t-il quitté sa *peau* et sa *chair* et les retrouve-t-il ? Ou bien est-il demeuré intact, dans sa *peau* et dans sa *chair* ? On ne le saura pas.

Ce qui est sûr, en revanche, c'est qu'il n'est pas sans *peau* ni sans *chair*. C'est dans cet état qu'il fixera, comme lorsqu'on observe quelqu'un avec attention, un personnage qu'il nomme *Eloha* : *...et de ma chair je regarderai Eloah, / lui que, moi, je regarderai, moi / Et que mes yeux verront...* Quant à décider si *Eloah* est le nom, enfin prononcé, du *défenseur* ou s'il s'agit d'un autre encore que celui-ci, c'est impossible.

Enfin, le locuteur insiste pour marquer que c'est bien lui, et pas un autre, qui sera ici en cause : comme on a pu l'observer, *moi* est répété fréquemment. Le locuteur souhaite de toute évidence que l'on comprenne bien qu'il s'agit de lui-même en personne et que ce n'est pas un autre que lui qui aurait pris sa place. Il précise même : *...et que mes yeux verront, et pas un étranger...*

III

Mes reins s'épuisent dans mon sein. Ainsi se termine le passage que nous lisons. Quel rapport peut-on établir entre cette brève notation et la longue suite de propos qui précède ?

La phrase a l'aspect d'un constat, comme lorsqu'on décrit un phénomène physiologique. Mais vient-elle en contraste avec l'exaltation qui précède, pour attirer l'attention sur la situation de détresse réelle dans laquelle, quoi qu'il puisse préférer avec confiance, se trouve le locuteur ? Ou bien doit-on comprendre que, bien loin de signifier un certain abattement, ces mots disent seulement à quel point il se dépense tout entier et de bon cœur dans la proclamation de son espérance ? Il est sans doute impossible de trancher entre ces deux interprétations. Une certaine ambiguïté demeure donc, indépassable.

De la description du texte qu'on vient d'esquisser on peut conclure que l'attention des lecteurs que nous sommes est dirigée dans plusieurs directions. On va maintenant en suivre quelques-unes.

IV

Du dit à l'écrit

Qui donnera donc que soient écrits mes dites !...

Qu'on opte pour l'interrogation ou pour l'exclamation, le propos témoigne d'une incertitude. En outre, comme on l'a observé, il s'agit de « donner ». Or, le don et ce don-là, précisément, ne va pas de soi. Comme on l'a suggéré, la question posée ou le cri lancé enveloppent en eux un appel. Or, il se peut que cet appel ne soit pas entendu ou reste sans réponse. Et alors que restera-t-il de *mes dites* ? Rien sans doute.

En tout cas l'écriture, loin d'atténuer la force des *dites*, leur accorde de durer. Leur teneur alors ne change pas mais elle est protégée contre la disparition. Car d'être *écrits* ils ne perdront rien du pouvoir qu'ils ont d'être reçus et compris. Ainsi donc l'écriture conserve non seulement le contenu des *dites*, leur teneur, mais encore la puissance d'adresse qu'ils contiennent, et elle permet que ce contenu et cette puissance ne soient pas réservés à l'instant présent : ils sont *pour toujours*.

Quant à l'élément, *airain* ou *roc*, qui supporte alors les *dites*, il n'est pas entendu comme mien : *mes dites*, une fois *écrits*, ne m'appartiennent plus, ils tiennent leur consistance non plus d'un souffle de voix, toujours tant soit peu personnel, mais de la matière des choses et du monde. Qu'ils soient *gravés* ou *sculptés*, leur consistance ne dépend plus de moi, de l'effort que je peux dépenser pour les prononcer. En mon absence, ils conservent la force affirmative que je ne suis plus là pour leur communiquer en les prononçant, comme on dit de façon significative, de vive voix.

Mais, au fait, ai-je disparu ? Suis-je mort sous prétexte que je ne dis plus moi-même mes *dites*, que je ne les prononce plus avec ma voix mais qu'ils sont *écrits* ?

Là est la vraie question soulevée par le vœu qui est formulé. Or, une réponse lui est apportée par l'énoncé même de ces *dites*, par leur contenu de signification. En effet, loin d'être ensevelis dans le silence du fait de leur appartenance au mutisme des choses de la nature - l'*airain*, le *fer* et le *plomb*, le *roc* - ils communiquent au contraire à la nature l'aptitude dont elle manque, à savoir la parole, par le fait même qu'ils sont *gravés*, *sculptés* dans la matière dont elle est faite.

Et comment cela ?

Mais parce que l'écriture ne se réduit pas à une incision matérielle réalisée sur la face des choses. Si difficile que soit sa lecture, celle-ci est toujours possible et, du coup, sans rien perdre de son appartenance à l'univers matériel, l'écrit est là comme autre chose que les choses : il porte en lui un message qui affectera quiconque le déchiffrera. Ainsi l'équivalent de la vie - et celle-ci manque toujours à toute inscription en raison de la matérialité de celle-ci - n'est pas autre chose que la lecture, toujours possible, de cette inscription.

Ainsi donc il s'agit ici de l'affirmation, par l'écriture, par son contenu, si l'on peut dire, de la permanence ou du surgissement, par delà la mort, d'une vie ou, en tout cas, de ce qu'on serait bien embarrassé de nommer autrement que vie. En effet, dans le temps qu'expérimentons-nous d'autre que la vie et la mort ? C'est donc en recourant à ces deux mots et aux concepts qu'ils représentent que nous parlons mais, ici, pour signifier autre chose encore que ce qu'ils désignent communément parmi nous. Dès lors, étant dans une situation si étrange, nous n'avons pas de peine à reconnaître notre embarras à désigner le référent nouveau de ces noms de vie et de mort. Mais, néanmoins, nous ne pouvons pas renoncer au geste de notre énonciation, parce que, en définitive, ce geste ne fait pas rien, alors même que, pour le produire, nous utilisons des mots inappropriés à l'expérience que nous faisons, destinés qu'ils sont à un usage plus commun. C'est pourquoi nous avons eu recours au terme et à la notion d'existence, distinguée de la vie. On va s'expliquer maintenant davantage sur cette distinction.

V

L'existence et la vie

Trois propositions nous permettent de situer la question que nous allons traiter.

Première proposition : On peut vivre sans exister. Tel est le cas, par exemple, des animaux, qui vivent et meurent comme nous mais qui n'existent pas comme nous. Nous pressentons déjà qu'il y aurait une certaine affinité entre l'existence et l'humain.

D'autre part, nous pouvons vivre et exister : ainsi en est-il des humains que nous sommes, qui vivent et meurent et existent aussi.

Enfin, nous pouvons exister sans vivre : c'est le propre des humains quand, après avoir été vivants, ils sont morts : devenus étrangers à la vie et à la mort, ils existent. C'est à ce concept d'existence qu'on donne couramment, mais non sans risque d'équivoque, le nom de vie, mais, ajoute-t-on, de vie par excellence, de vie qu'on écrit volontiers avec une majuscule - la Vie -, quand on ne développe pas le sens du substantif en disant : Vie éternelle. Pourquoi ? Sans doute parce qu'on entend signifier ainsi que cette vie est compatible avec l'expérience d'une vie mortelle et qu'elle demeure au-delà de la mort elle-même.

Ces propositions n'ont été formulées ainsi que pour permettre l'intelligence du passage que nous traversons. Sans doute la notion d'existence ne s'y rencontre-t-elle pas expressément

mais bien celle de vie. Celle-ci est présente dans l'énoncé *Moi, je sais mon défenseur vivant...* Or, nous qui lisons cet énoncé, nous sommes aussi des vivants et, de ce fait, nous concevons aussi que la vie ne va pas sans la mort. Si donc nous recourons ici au concept d'existence, c'est pour pouvoir penser l'impensable, c'est-à-dire une vie qui ne serait pas associée à la mort. Or, si nous parlons et pensons ainsi, si nous recourons à la notion d'existence, c'est parce que, présentement, les vivants que nous sommes ne se confondent pas eux-mêmes, purement et simplement, avec le fait qu'ils vivent et mourront. En effet, si nous n'étions que des vivants, nous ne pourrions pas même dire que nous vivons. L'existence est donc cette autre manière d'être que la vie, une manière d'être qui nous affecte aussi longtemps que nous vivons mais que nous ne confondons pas avec le fait de vivre. Elle n'est pas séparable d'une certaine expérience que nous faisons. Cette expérience est distincte de celle de vivre seulement mais elle est inséparable, en revanche, de l'expérience de la parole dans laquelle nous sommes engagés. C'est parce que nous parlons, en effet, que nous pouvons distinguer exister de vivre. Cette distinction ne va pas sans qu'on l'énonce, sans qu'on la dise. Si réelle qu'elle soit, elle ne s'impose pas à la façon de l'objectivité de ce qui seulement existe, comme les choses, par exemple, sans avoir connu l'expérience d'une vie mortelle.

Ainsi la phrase *Moi, je sais mon défenseur vivant...* tient-elle sa vérité du fait qu'elle est dite, et elle ne peut être dite que par quelqu'un qui lui-même n'est pas seulement un vivant - car un vivant ne parle pas ! - mais encore un existant. Il est mortel certes, parce qu'il est aussi un vivant, mais il est aussi capable, pourquoi pas ? d'exister sans vivre, puisque parler le distingue de tout ce qui n'est que vivant ou qui n'existe qu'en vivant. Ainsi ce qui est dit d'un *défenseur* qui serait *vivant* est dit aussi de celui qui l'affirme et celui-ci, comme ce *défenseur* lui-même, échappe à la vie toute seule, purement biologique, à la vie qui n'est pas sans la mort : il appartient à l'existence. Et cette appartenance à l'existence, c'est la parole qui la révèle.

Cette appartenance à l'existence et sa révélation par la parole n'excluent pas la mort. Mais, comme pour montrer qu'il n'y a plus seulement la séquence faite de vivre et de mourir, celui qui parle tient à dire *Moi, je sais mon défenseur vivant*. En parlant ainsi, il semble n'affirmer que la seule vie. En vérité, cette vie qu'il attribue à son *défenseur* est cette manière d'être bien singulière qui consiste à exister sans vivre, c'est-à-dire, si paradoxal qu'il paraisse, non à ne plus vivre mais, plutôt, à vivre encore, à vivre suprêmement d'une vie qui ignore ou qui ne connaît plus la mort. Si cette manière d'être est nommée vie et non pas existence seulement, comme on aurait pu s'y attendre, c'est parce qu'elle n'est cependant pas étrangère à la mort, parce qu'elle en connaît quelque chose.

En somme, il n'y a que la vie et la mort. La notion d'existence que nous avons introduite n'a qu'une fonction opératoire : elle permet de faire apparaître et d'affirmer une vie qui, sans être à l'abri de la mort, n'est cependant pas limitée par elle. Mais, comme on a pu l'observer, une telle situation n'apparaît pas sans qu'on la dise, son affirmation n'est pas la conséquence logique d'un raisonnement, elle est, au sens le plus simple de cette expression, un événement de parole, elle ne va pas sans dire, non que de la dire fasse être ce qui est dit, mais parce que

ce qui est dit, d'être dit, parlé, fait vivre le locuteur d'une tout autre façon que s'il était seulement un *vivant* mortel.

Dans le propos que nous commentons cette vie qui n'est pas sans la mort mais au-delà d'elle est affirmée de *mon défenseur*. Mais comment pourrait-elle l'être de lui si *moi* qui l'affirme je lui étais étranger, si je n'y avais point part ? Aussi bien ce *Moi, je sais mon défenseur vivant* est-il prolongé d'une suite de propos dans lesquels il est sans doute fait état de ce *défenseur* lui-même mais aussi de celui qui parle de lui, de *moi*. D'ailleurs, la désignation même de quelqu'un comme *mon défenseur* ne laisse-t-elle pas déjà entendre que, si je suis protégé ou gardé, c'est pour participer à cette manière d'être qui est celle d'un *défenseur* qui vit sans mourir ou sans avoir encore à mourir ? C'est à préciser cette participation que nous allons maintenant nous appliquer.

VI

Moi et mon défenseur

Il est remarquable que, la dernière phrase de ce passage mise à part, désormais tous les verbes sont au futur et que, d'autre part, il n'est plus fait état que de la relation qu'entretiennent le locuteur et celui qu'il a nommé son *défenseur*. On peut d'ailleurs observer que cette relation est mise au compte d'un certain savoir - *Moi, je sais...*- sur lequel nous aurons à nous expliquer.

Le futur dont on vient de marquer l'insistance n'est pas sans lien avec le présent *Moi, je sais...* Il en découle, comme si le savoir était inséparable d'une histoire à venir, comme si celle-ci, dans son déroulement, faisait fonction du contenu qu'on s'attend à trouver dans un savoir. En effet, au lieu de ce contenu se rencontre une suite d'événements au cours de laquelle la relation entre le locuteur et son *défenseur* ne se relâche pas mais devient de plus en plus étroite. Suivons donc dans sa manifestation parlée l'expression continue de cette relation.

Et, le dernier, sur la poussière il se lèvera...

Si unique qu'il soit, le *défenseur* partage avec d'autres une même condition. On a déjà noté qu'on ne sait pas s'il dort et se réveille, s'il sort, comme tous les autres, du sommeil de la mort, comme la mention de la *poussière* peut le faire penser. Ce qui est sûr, c'est qu'il ne *se lèvera* que *le dernier*, comme pour mettre un terme au temps et à la série des levers qui auront eu lieu dans ce temps.

...Et derrière ma peau je me tiendrai debout...

En ce moment ultime du temps le locuteur lui-même sera là, lui aussi tout dressé, *debout*, donc vivant, non pas à l'état de cadavre mais, dit-il, *derrière ma peau* ou, pour reprendre une distinction que nous avons élaborée, dans une existence où se manifeste une vie sans mort.

...Et de ma chair je regarderai Eloah,/ Lui que, moi, je regarderai, moi, / Et que mes yeux verront, et pas un étranger.

Il n'y en a plus que pour la vision, cette manière d'exister qui respecte la distance et assure la présence : on ne touche pas, l'intégrité de chacun est sauve, et l'on n'est pourtant pas l'un sans l'autre, on est ensemble, on est avec. Il est d'ailleurs difficile de décider qui des deux, du locuteur ou d'Eloah, n'est *pas étranger* à l'autre. Ce qui paraît certain, c'est que la formule tient de la litote, comme si l'on voulait se retenir d'affirmer qu'il s'agit alors en fait d'une extrême intimité mais réalisée sans que soit abolie la différence. Bref, tout le contraire d'une fusion.

Allons plus loin. Au risque de paraître s'engager dans une pensée exagérément subtile, si la fusion est évitée, c'est parce que la vision elle-même est prononcée, dite, et non pas seulement vécue. Il s'agit, en définitive, d'une étrange situation dans laquelle voir et regarder ne vont pas sans parler, sans converser ou encore, comme ce dernier verbe le suggère, sans être avec et, inséparablement, s'entretenir

...Mes reins s'épuisent dans mon sein.

Comme on l'a déjà marqué, on ne sait si l'épuisement est celui du bonheur ou celui de la faiblesse. Mais il semble assuré que le locuteur, devenu spectateur ou, plutôt, voyant, n'existe plus que par ce qu'il regarde. Il n'a plus à chercher une consistance qui lui viendrait des profondeurs de lui-même : il n'existe que de l'Autre, d'Eloah.

VII

Pourquoi faut-il que « mes dires soient écrits... gravés...sculptés » ?

Nous pouvons revenir maintenant sur l'exclamation mêlée d'interrogation qui ouvrait le passage et tenter de chercher pourquoi elle est là comme une introduction à la déclaration solennelle *Moi, Je sais mon défenseur vivant...*

On a déjà évoqué la permanence qu'assure l'écriture à des *dirés* qui tout à la fois et paradoxalement se produisent et disparaissent s'ils sont seulement confiés à la fugacité de la parole. Mais il nous faut maintenant nous interroger sur la portée profonde que comporte cette observation.

Relevons d'abord que des *dirés*, quand ils sont *écrits* ou *gravés* ou *sculptés*, ne peuvent pas être confondus avec des choses. Si chargés qu'ils soient de matière, ces *dirés* ne se confondent pas purement et simplement avec celle-ci. Faut-il alors s'en tenir à soutenir qu'ils ne sont rien d'autre que des paroles devenues solides et, comme telles, promises à durer ?

Certes, l'airain, le burin de fer et de plomb ou le roc sont propres à assurer une permanence qui déborde l'instant. Mais par eux-mêmes ils sont muets. Aussi ne suffit-il pas que quelqu'un

lise quelque part *Moi, je sais que mon défenseur est vivant...* Il faudra toujours qu'il lise ces *écrits* comme s'il les inventait, comme si, d'un seul et même mouvement, il les découvrirait comme déjà là et s'y livrait pour leur donner un corps, le sien, qui leur manquait encore, à commencer par sa voix. En bref, d'avoir été consignée dans la solidité des éléments du monde, cette déclaration ne supprimera pas la liberté avec laquelle chacun s'y donnera ou s'y refusera. Mais, c'est bien vrai, cette écriture, cette gravure, cette sculpture permettront à tous, donc à n'importe qui, d'avoir à prendre position personnellement par rapport à cette vérité.

Ces traces laissées sur les choses sont donc ambiguës : elles constituent aussi bien la condition qui assure la durée de la matérialité du message que l'épithaphe qui en scelle la disparition. Or, la reconnaissance de cette ambivalence des traces est particulièrement à sa place ici puisque, justement, à ne considérer que sa teneur, le message contient l'affirmation que la vie est plus forte que la mort. Mais cette affirmation n'est pas le fait de *l'airain* ni *du burin de fer et de plomb* ni *du roc*. Car rien ne peut la conserver sans l'ensevelir en même temps dans l'oubli. Son archivage est sa destruction. Elle n'existe donc vraiment qu'au présent de la lecture et de l'engagement du lecteur.

Voilà, en définitive, ce que signifiait la tournure interrogative et exclamative qui précédait l'énoncé du message lui-même. Contrairement à ce qu'on pourrait penser, il ne s'agissait pas de conserver, de sauvegarder ce message mais de signaler que sa proclamation et sa réception ne se produisent que dans la nouveauté sans cesse librement renouvelée du présent qui le prononce et l'assume : *Moi, je sais mon défenseur vivant...*

En prononçant ces mots, le sujet qui parle est sur la même ligne de temps que celui dont il parle, et cette ligne est toujours, en dépit du temps qui passe, celle du présent. Si donc il y a quelque chose à inscrire sur la dure matière opposée au temps qui passe par les éléments du monde, mais pour les transformer en une mémoire vive, c'est bien cette actualité, cette contemporanéité, toujours fraîche et jeune, entre *moi* et *mon défenseur*. Quant aux verbes au futur qui scandent toute la suite du message, ils ne sont que l'expansion de ce présent toujours neuf, ils en manifestent la puissance victorieuse sur l'avenir et sur les événements qui le rempliront.

Clamart, le 19 novembre 2010